RÉINVENTER COLLECTIVEMENT LES ESPACES PUBLICS

Montberon

2022-2026

Après plusieurs années de réflexions et un accompagnement par le CAUE, la commune a mené un projet global centré sur la concertation des usagers afin de co-construire un coeur de ville plus apaisé, végétalisé et accueillant pour tous.

Maître d'ouvrage :
Commune de Montberon

Maître d'œuvre :
Atelier Broichot architecte urbaniste, mandataire / Alexandra Raybaud, paysagiste conceptrice / La Capitainerie, BE concertation / GETUDE, BE VRD

Montant des travaux : 1,1M€ H.T (phase 1)

Surface : 1,3 Ha environ au total (place de l'église: 5800m2 environ)



Une place de l'église apaisée et végétalisée revalorisant le patrimoine bâti et l'accès piéton

Particularités

- Nouveau cœur de quartier
- Concertation
- Aménagements urbains et paysagers
- Traversée de bourg
- Renaturation

Une démarche globale et transversale

La commune de Montberon, (plus de 3000 habitants), s'est longtemps interrogée sur l'évolution de son bourg et de ses espaces publics, étroitement liés à la problématique de sa traversée. En lien avec le contexte géographique, le centre bourg s'est développé sous forme de village-rue et y concentre la majeure partie des problématiques inhérentes à une ville attractive de l'aire urbaine toulousaine. La commune engage ainsi une réflexion sur la requalification du coeur de village en 2016, menant à l'esquisse d'un premier projet, notamment sur la place de l'église. En parallèle, elle lance la révision de son PLU (bureau d'étude *ID de ville*), qui insiste sur les enjeux de réaménagement de la traversée, les fixant même dans une Orientation d'Aménagement et de Programmation.
La commune choisit alors de mettre en pause la réflexion pourtant bien avancée, afin de construire un projet plus global, plus partagé et plus adapté aux besoins des habitants.

En 2021, accompagnée par le CAUE, la commune s'engage dans la démarche «Bourg centre», lui permettant d'élaborer une stratégie globale d'aménagement sur son territoire. Elle décide ainsi d'attribuer une part importante à la concertation dans le projet du centre bourg, qui sera nourri par le recueil des besoins et envies des habitants. C'est donc une équipe de maitrise d'oeuvre associant une structure spécialisée en concertation et démarches participatives qui sera retenue.

Un projet émergeant d'une concertation approfondie

La Capitainerie a mené une concertation d'ampleur sur l'ensemble de la traversée, qui s'est voulue accessible au plus large public. Divers outils ont été mobilisés, lors d'ateliers dirigés ou simplement en autonomie chez soi : kits explorateurs transmis de voisin en voisin, causeries et permanences, ateliers avec les élèves de l'école, temps de travail et de projection sur plan... Les échanges, propositions et idées ont permis de pré-configurer un programme cohérent et durable, partagé par tous, et intégrant à la fois des enjeux sociaux et environnementaux.

Une expérimentation temporaire a même été menée pour transformer une zone de parking en place piétonne, suite à une idée des habitants.

Les propositions ont ensuite été restituées sous forme d'une immersion théâtrale, racontant la vie à venir dans les nouveaux espaces imaginés. Ce n'est qu'à partir de là que l'équipe de maitrise d'oeuvre a pris la relève sur la conception du projet, afin de respecter au plus juste la parole des habitants.





Ateliers avec les habitants et immersion théâtrale par La Capitainerie

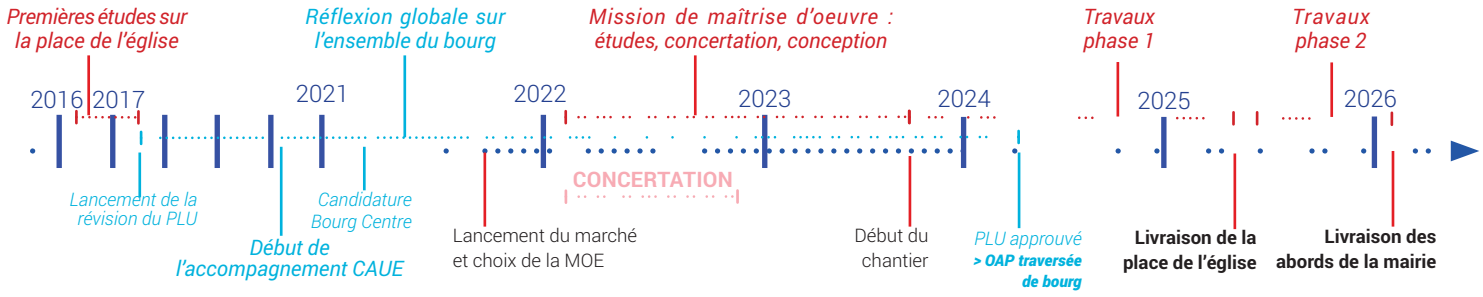

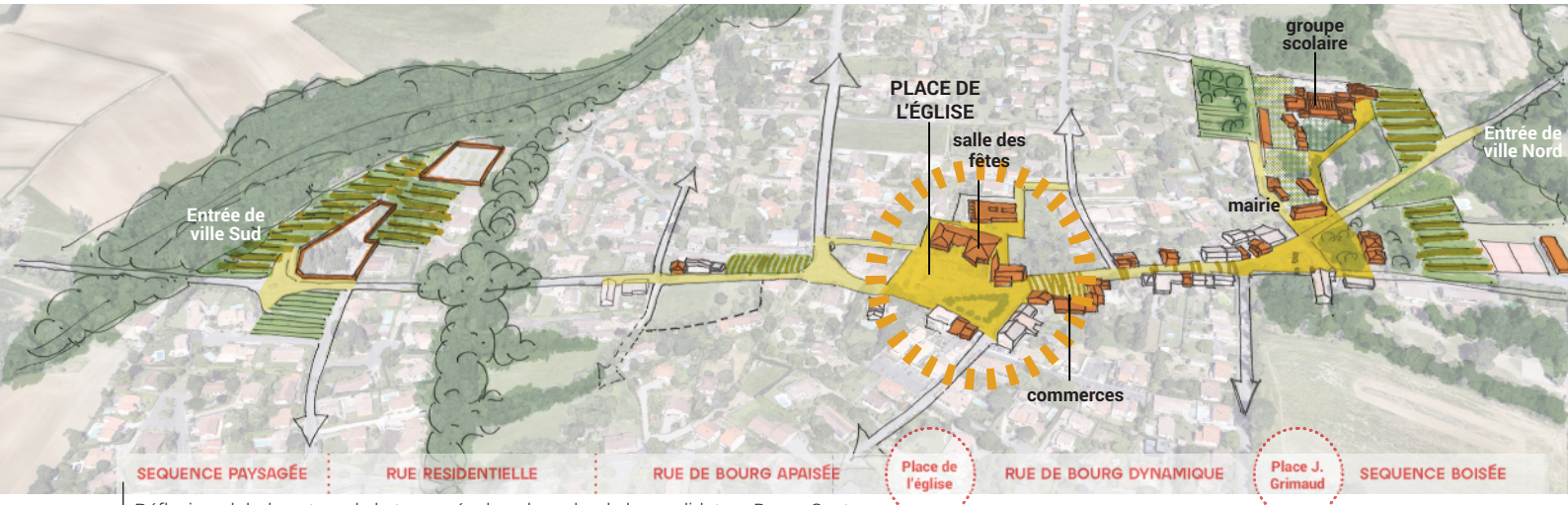

Réflexion globale autour de la traversée dans le cadre de la candidature Bourg Centre



Un projet conciliant une diversité d'usages: stationnement, parvis, place de marché, jardin de détente



Noue plantée d'arbres et vivaces entre les stationnements

Des espaces conciliant respect des usages et renaturation

L'aménagement repose sur un équilibre entre besoins pratiques des usagers et volonté de retrouver un centre bourg convivial et planté. Les concepteurs ont dû garder des stationnements, respecter la sécurisation de la départementale, tout en faisant la part belle aux espaces piétons, mobiliers et plantations. La concertation a permis de prioriser les attentes sur la place de l'église et d'y investir plus de moyens, sans renoncer à l'aménagement qualitatif des autres espaces, même si plus sobres.

La place revêt deux ambiances complémentaires : une plus minérale accueille la vie évènementielle du bourg en créant un parvis pour la salle des fêtes et l'église; l'autre offre deux alcôves arborées aux ambiances plus paisibles, le végétal favorisant qualité de vie, confort et accueil de la biodiversité.

Le parti pris a été d'ouvrir et mieux faire dialoguer les espaces de part et d'autre de la voie, afin d'atténuer l'impact de la voirie.Certains arbres anciens (parfois malades) ont été abattus pour des raisons de sécurité, mais largement remplacés par les nouvelles plantations.

Maître d'ouvrage : Mairie de Montberon (31)
Maître d'œuvre : Atelier Broichot, A. Raybaud

Des matériaux aux végétaux : une attention portée pour favoriser le vivant

Le projet porte une ambition forte sur la gestion alternative des eaux pluviales afin de maximiser l'infiltration naturelle avec la perméabilité des sols:

- création d'espaces de pleine terre généreux
- choix des dalles en béton alvéolaires perméables pour le stationnement
- détails des bordures et gestion de la topographie favorisant le ruissellement gravitaire
- noues plantées permettant la collecte et l'infiltration des eaux de ruissellement.

Les différents revêtements restent adaptés aux usages et à l'accessibilité, et sont différenciés selon le type et la fréquentation des espaces (exemple des pas japonais en cheminement secondaire à travers les espaces plantés).
Le projet a fortement contribué à la diversification de la végétation, favorisant la biodiversité: des massifs d'arbustes et vivaces (strate intermédiaire) ont été créés en privilégiant des essences locales et résistantes aux conditions climatiques, en associant le service espaces verts de la commune. Les arbres ont été diversifiés avec des essences plus adaptées au contexte urbain: érables, tilleuls, micocouliers, ...

Le développement des végétaux et la vie du sol ont été favorisés grâce au processus de mycorhization: cette association symbiotique entre champignons et racines améliore la captation des nutriments et le développement racinaire, bénéfique pour les champignons et les plantes.

Au total, une surface d'environ 4000m2 a été renaturée, soit 1/3 du projet global.









Une place prolongée par un square urbain plus intimiste

Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de la Haute-Garonne
24 rue Croix Baragnon
31000 Toulouse
05 62 73 73 62
wwww.caue31.org

Rédaction : CAUE 31,
Crédits photos/graphiques: CAUE 31, ©Ville de Montberon ©La Capitainerie ©Atelier Broichot